

Annexes n°4 et 5 : Présentation du projet

Dans le cadre du développement de son activité de production maraîchères, la SCEA V.G.LEAF souhaite créer un bloc de serres chapelles sur son site d'exploitation au lieu-dit « Les Rosées » à Saint-Julien-de-Concelles d'une surface de **24 192 m²**.

1.1 - Le maître d'ouvrage

Maitre d'ouvrage
SCEA V.G.LEAF M. HARROUET Mathieu 39 route de la Croix Labert 44450 St Julien de Concelles Tel : 07 82 60 08 41 Email : sp.harrouet@wanadoo.fr

1.2 - Autres Intervenants du projet

Cabinet d'architecture
Cabinet d'architecte Atelier 14 Mme FLEURANCE Laurence 1 bis, rue St Jacques 44190 Clisson Tel : 06 20 65 17 73

Le Bureau d'études eau et environnement
Cabinet FLI-CADEGÉAU 5 rue du carrefour rouge – Saint-André-de-la-Marche 49450 SEVREMOINE Tel : 02 41 49 07 74

Service départemental de police de l'eau
Direction Départementale du Territoire et de la Mer D.D.T (service eau environnement risque) 10, bd Gaston Serpette – BP 53606 44036 Nantes cedex 01 Tél : 02 40 67 26 26

1.3 - Localisation du site d'étude

Nom du Projet : Serres Les Rosées - SCEA V.G.LEAF

Code Postal et commune : 44450 Saint-Julien-de-Concelles.

Le projet est localisé à 1,7 km au nord du centre-ville de Saint-Julien-de-Concelles, au lieu-dit « Les Rosées ». Il est situé en contexte agricole maraîcher.

La situation géodésique est la suivante :

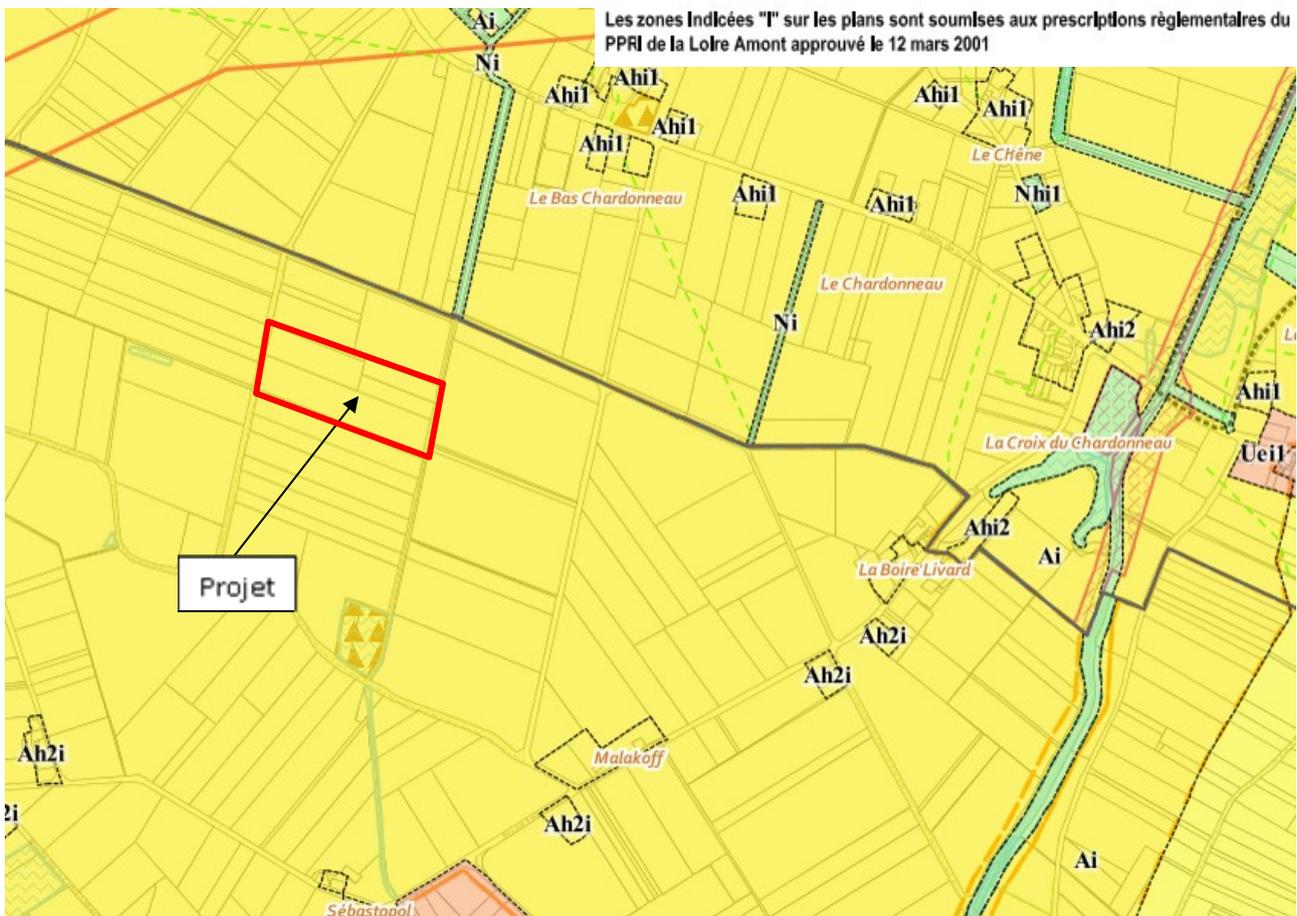
Système géodésique	E (m)	N (m)
Lambert 93	369 134	6 694 659

1.4 - Situation cadastrale

La situation cadastrale est précisée dans le tableau ci-dessous :

Aire d'étude cadastrale	Numéros des parcelles cadastrales concernées	Surface
Les Rosées	N°57-58-60-61-62-63p-67p-175-176 de la section ZV	31 900 m ²

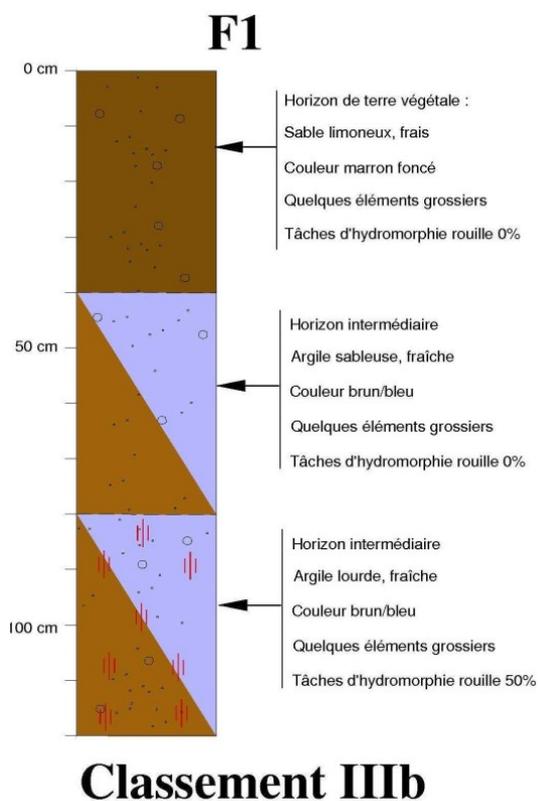
L'opération se situe dans la zone Ai du Plan d'Aménagement et de Développement Durable Loire-Divatte. Il s'agit de zones agricoles, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres, soumis au risque d'inondation (art R123-7 du code de l'urbanisme).



1.5 – Zones Humides

Une étude zone humide a été réalisée sur ce terrain pour la réalisation d'un dossier sur l'eau en 2016.

L'examen de la végétation (parcelles agricoles cultivées) et du sol a conclu en l'absence de zone humide sur l'ensemble du site. Le sol est classé dans la catégorie IIIb du référentiel des classes d'hydromorphie du Groupe d'Etude des Problèmes de Pédologie Appliquée (GEPPA).



1.6 – Description du projet

La SCEA V.G.LEAF envisage la création d'un bloc de serres chapelles plastique (GAP) sur la commune de Saint-Julien-de-Concelles.



Au total 24 chapelles seront créées couvrant ainsi une superficie de **24 192 m²**.

1.7 - Infrastructures et voiries

a) Géomorphologie

Le projet de multichapelles est implanté dans une zone aux caractéristiques géomorphologiques homogènes. On observe des pentes globalement faibles, d'environ 0,8 %.

A l'avenir la situation géomorphologique de la parcelle ne devrait pas évoluer.

b) Les voiries et les espaces verts

L'accès à la parcelle se fait par le chemin d'exploitation n°149 qui borde la limite ouest du site et le chemin d'exploitation n°151 qui borde la limite est du site.

Les zones d'espaces verts correspondent aux fossés, bandes enherbées, chemin de terre, de l'ilot étudié.

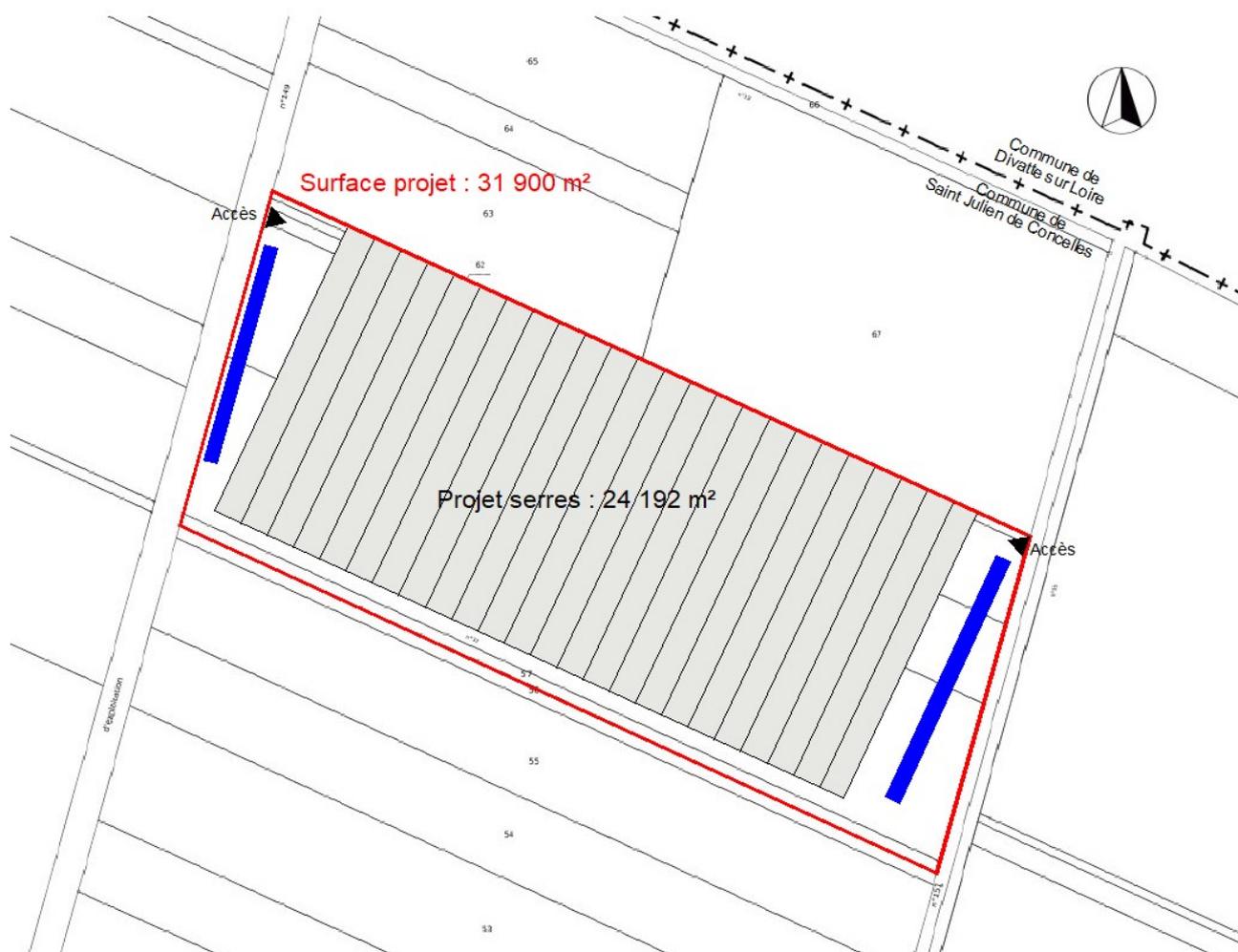
c) Evacuation des eaux pluviales

La collecte des eaux de ruissellement des serres chapelles se fait par l'intermédiaire de réseaux des eaux pluviales. Ils seront dirigés vers deux bassins de régulation qui seront localisés sur les parties ouest et est du site en aval du futur bloc de serres (*cf 1.8 Plan du projet*).

Les eaux des bassins s'écouleront ensuite vers un fossé situé au sud pour l'un des bassins et vers un fossé maraîcher situé à l'est pour le second :

N° de l'exutoire EP	Localisation par rapport à l'opération	Coordonnées géodésiques (Lambert 93)	Type de collecteur récepteur	Profondeur du collecteur (mètres)	Propriétaire du collecteur
EX/EP 1	Sud-ouest de l'aire d'étude	E : 369 002 N : 6 694 656	Fossé	Environ 0,90 m	Privé
EX/EP 2	Est de l'aire d'étude	E : 369 261 N : 6 694 585	Fossé maraîcher	Environ 1,20 m	Communal

1.8 – Plan du projet



Ces plans ne sont pas des plans d'exécution. L'implantation devra être vérifiée par le serriste avant mise en fabrication

1.9 – Contexte environnemental

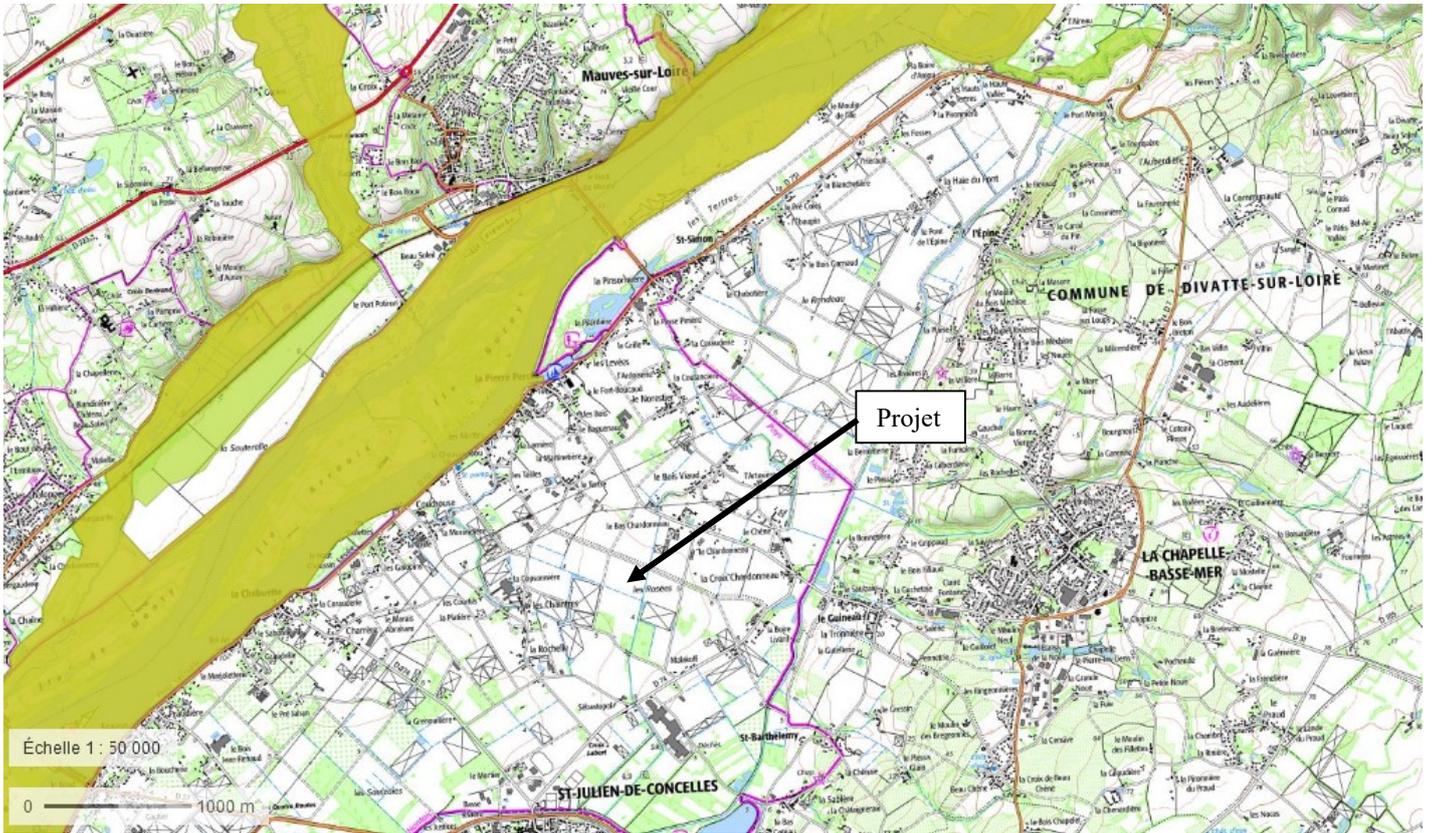
Les serres seront implantées sur le site d'exploitation de la SCEA V.G.LEAF, actuellement occupé par des petits tunnels plastiques ou culture de plein-champ.

La parcelle est bordée par des parcelles maraîchères.

Les zones d'habitation les plus proches sont situées à 600 mètres au nord-est du site d'exploitation.

Le site Natura 2000 le plus proche est localisé à environ 1,3 km au nord-ouest du site.

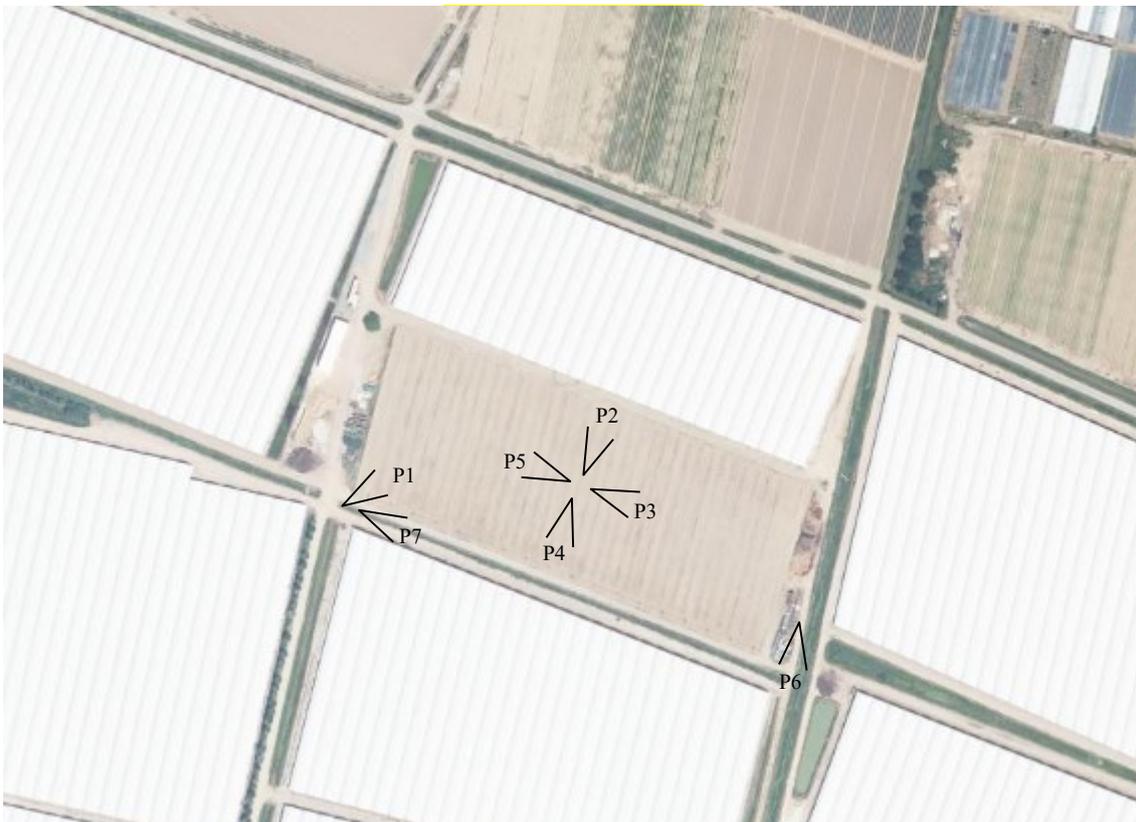
Il correspond à la Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts de Cé et ses annexes (ZPS n° FR5212002 et ZSC n° FR5200622).



Le site d'implantation des serres ne présente pas de sensibilité écologique particulière. Il n'abrite pas d'espèces faunistiques ou floristiques remarquables.

Le projet de serres sera édifié dans le contexte paysager du site avec des cultures maraichères.

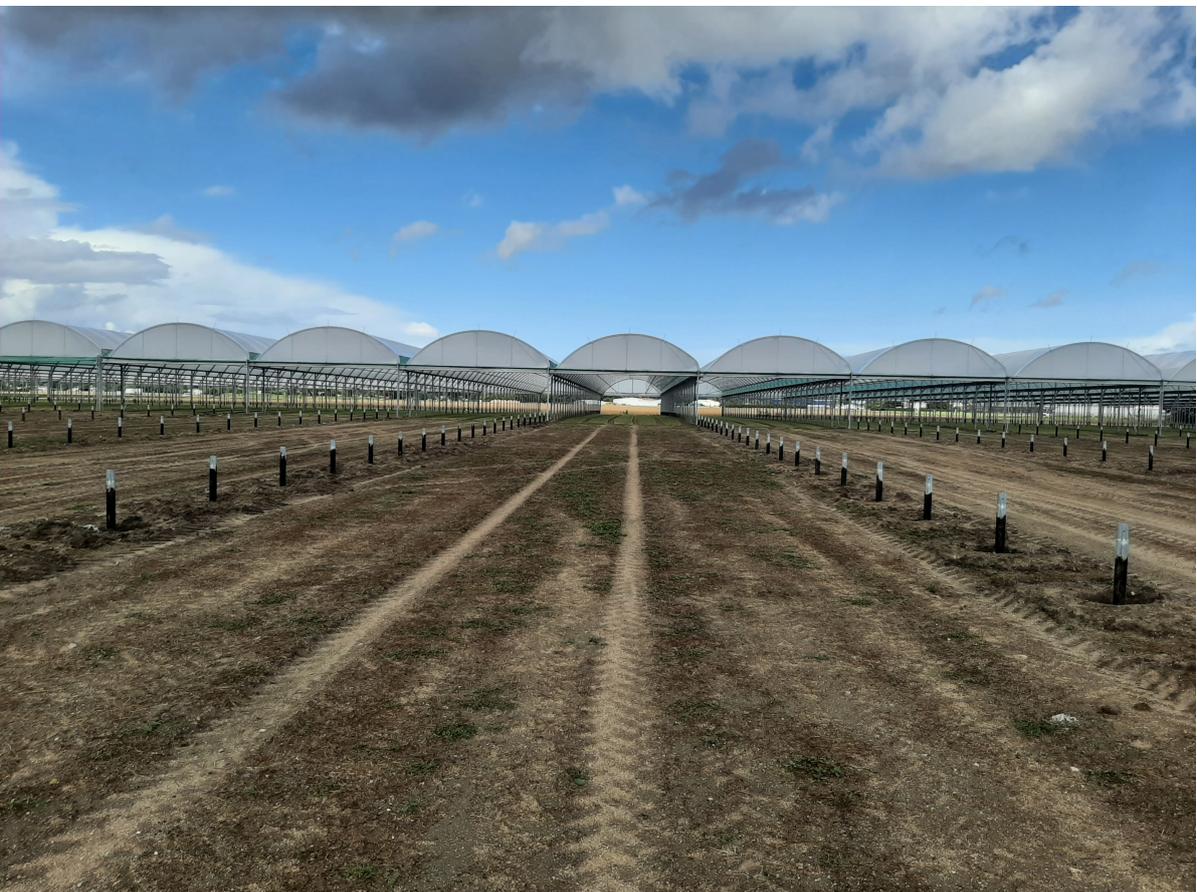
Les photos ci-dessous ont été prises le 21 novembre 2023.



P1 : Photo de l'entrée du site via l'angle sud-ouest



P2 : Vue des parcelles au nord du site



P3 : Vue des parcelles à l'est du site



P4 : Vue des parcelles au sud du site



P5 : Vue des parcelles à l'ouest du site



P6 : Photo du fossé maraîcher bordant la limite est du site



P7 : Photo du fossé bordant la limite sud du site

